



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Délégation Académique aux
Enseignements Techniques
Secrétariat des I.E.N.**

Mesdames MERRIAUX et MESSE,
Inspectrices de l'Education Nationale
SBSSA

aux

Enseignants du secteur SBSSA (BSE,
STMS, Coiffure, Esthétique et Prothèse
dentaire)

s/c

Mmes, MM. les Chefs d'établissements
des L.P., SEP et Lycées privés sous
contrat

NANCY, 13 septembre 2011

N/Réf : IEN/MJ/009

Dossier suivi par

Mmes MESSE-MERRIAUX

Téléphone du Secrétariat

03 83 86 22 63

Fax

03 83 86 23 57

Objet : Note de rentrée 2011-2012

2, rue Philippe de Gueldres
C.O. n° 30013
54035 NANCY CEDEX

En ce début d'année scolaire 2011-2012, nous vous transmettons les principales informations concernant le secteur des Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées. Ces informations seront développées lors des réunions d'équipe mises en place dans les établissements.

L'équipe SBSSA se compose cette année scolaire des professeurs-animateurs suivants:

- Elizabeth DELEMOTTE PLP B.S.E. - LP Alain Fournier VERDUN : pour le secteur des services aux entreprises et aux collectivités et les SEGPA Elizabeth-Marie.Delemotte@ac-nancy-metz.fr
- Viviane MARCHAL PLP B.S.E. - LP Pierre Mendés France CONTREXEVILLE : pour l'enseignement de prévention santé environnement, les sciences appliquées, les secteurs des soins personnels : viviane.marchal@ac-nancy-metz.fr
- Virginie STEINMETZ PLP S.T.M.S. - LP Alain Fournier METZ : pour le secteur des services aux personnes Virginie.Steinmetz@ac-nancy-metz.fr

Professeurs contractuels :

Cette année scolaire, aucune formation en présentiel n'est programmée à destination des enseignants contractuels et vacataires. Néanmoins, des visites pédagogiques sont prévues et les professeurs animateurs sont missionnés pour accompagner l'ensemble des enseignants non titulaires. Nous invitons ces derniers à consulter le site académique et plus particulièrement la boîte à outils spécifique au secteur SBSSA qui sera prochainement disponible.

Nous demandons aux professeurs titulaires dans les équipes pédagogiques d'assurer le meilleur accueil aux nouveaux arrivants et de les accompagner lors de cette année scolaire.

Filière hygiène environnement :

Le référentiel de baccalauréat professionnel rénové paraîtra prochainement. Un accompagnement des équipes sera mis en place dès cette année.

Filière sanitaire et sociale :

Bac professionnel S.P.V.L.

- le bac professionnel services de proximité et vie locale passe en parcours 3 ans avec comme diplôme intermédiaire quel que soit le binôme de champs d'activités, le **CAP Agent de prévention et de médiation**.
- En conséquence de l'arrêté transversal du 13 avril 2010, les élèves de bac pro SPVL passeront l'**épreuve scientifique et technique E1** en contrôle en cours de formation. Le règlement d'examen n'a pas été modifié. Les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur à compter de la session d'examen 2012.
Ainsi la sous épreuve A1 « Cadre de l'action professionnelle » (U11) est évaluée en CCF dès cette session.

Bac professionnel A.S.S.P.

- 24 sections de BEP CSS sur 25 que compte l'académie sont remplacées par une section de baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne.
- L'arrêté de création du diplôme intermédiaire BEP « Accompagnement soins et services à la personne » est paru. Les référentiels et règlement d'examen seront bientôt disponibles sur le site EDUSCOL
- Le document d'accompagnement intitulé «Ressources pour l'enseignement » paraîtra très prochainement.

Filière soins personnels :

Bac pro E.C.P.

- Afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation en bac professionnel esthétique –cosmétique – parfumerie, les équipes pédagogiques feront parvenir au corps d'inspection dès conception :
 - leur stratégie globale de formation
 - les situations d'évaluation.

BP Coiffure

- Le nouveau référentiel brevet professionnel Coiffure est mis en œuvre à la rentrée 2011. La première session d'examen se déroulera en 2013. Une réunion d'information sera organisée courant octobre.

CAP Coiffure

- Afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation en CAP coiffure les équipes pédagogiques feront parvenir au corps d'inspection :
 - leur stratégie globale de formation
 - les situations d'évaluation avant la fin mars.

Bac Pro PrD.

- Des journées de formation sont prévues pour élaborer les outils d'évaluation dans le cadre du contrôle en cours de formation du baccalauréat professionnel Prothèse dentaire.

Enseignement de P.S.E. en classes de baccalauréat professionnel et CAP :

- La session d'examen 2012 verra la mise en place de l'épreuve de prévention santé environnement pour tous les élèves des classes de terminale bac professionnel. Le document en annexe 2 rappelle les diverses situations d'évaluation à mettre en œuvre au cours du cycle de formation.
- Les cahiers des charges pour l'évaluation de la PSE, dans le cadre du CCF sont consultables sur le site académique SBSSA www.ac-nancy-metz.fr/enseign/SbssaSms .
- Des ressources pédagogiques sont également disponibles sur le site académique ainsi que les supports des réunions d'information qui se sont déroulées en 2010-2011.
- **Certificat Sauveteur Secouriste du Travail :**
Il a été décidé de ne pas ouvrir de formation au monitorat SST en 2011-2012, mais seulement de maintenir les ressources en assurant le recyclage des moniteurs actifs.
Il est toutefois prévu d'ouvrir une formation passerelle moniteur national premiers secours/moniteur SST – Les candidatures doivent être adressées avec avis favorable du chef d'établissement au service Mission formation continue avec copie aux IEN.

Le document en annexe 1 rappelle quelques points spécifiques relatifs au SST et à sa mise en œuvre.
- Nous vous rappelons la pertinence de l'outil pédagogique « Synergie » spécifique à un grand nombre de spécialités professionnelles (www.synergie-eprp.com). Il est à expérimenter cette année dans la filière hôtellerie restauration ainsi qu'en CAP coiffure.

Sciences appliquées :

Le travail d'équipe est indispensable dans la conception et la mise en œuvre des stratégies globales de formation des élèves des filières alimentation et hôtellerie restauration.

Les documents relatifs à la filière hôtellerie restauration sont consultables sur le site académique économie-gestion à l'adresse suivante : <http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ste/hotellerie/>

A partir de cette rentrée, sauf consignes particulières, nous ne souhaitons plus recevoir systématiquement les dates et situations d'évaluations dans le cadre du CCF. En revanche vous tiendrez à disposition des corps d'inspection les situations d'évaluations, grille et barème.

Ces documents pourront vous être demandés dans le cadre d'une logique de sondage.

Sites d'information :

Nous vous informons que le site « Eduscol » www.eduscol.education.fr vient d'être actualisé et constitue une base de données et de ressources pédagogiques intéressantes.

Nous vous conseillons de le consulter régulièrement ainsi que le site académique SBSSA <http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/SbssaSms/>

Concours de recrutement :

Les modalités des concours internes, arrêté du 27 avril 2011, sont précisées dans le BOEN N°19 du 12 mai 2011.

L'épreuve d'admissibilité des concours interne est remplacée par l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Les modalités de cette épreuve sont présentées dans l'annexe 2 bis de ce BOEN.

Des informations seront également consultables sur le site du ministère de l'Education nationale.

Les inscriptions aux concours internes seront enregistrées **du jeudi 15 septembre 2011 au jeudi 27 octobre 2011.**

Éléments à présenter le jour de l'inspection :

1 Parcours professionnel :

Le document joint, annexe 3, est à compléter pour le jour de l'inspection.

2 Documents liés à l'acte pédagogique :

Cette liste n'est pas exhaustive et permet à l'enseignant de présenter des documents plus spécifiques.

- Emploi du temps du professeur et de la classe ;
- Référentiel du diplôme pour le cours observé ou document de référence EGPA ;
- **Progression** dans les disciplines et/ou **plan de formation** de la section ou projet pédagogique établi en équipe pédagogique ;
- Documents relatifs à la séquence présentée : fiche(s) de préparation, document(s) remis aux élèves, document(s) d'évaluation et corrigé(s)
- Classeurs des élèves ;
- Documents d'évaluation élaborés (notamment situations d'évaluation dans le cadre du C.C.F.)


▣ Evolution des pratiques d'enseignement

Rédaction d'une note de synthèse présentant :

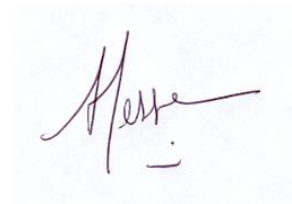
Votre investissement dans la vie de l'établissement (participation au **Conseil pédagogique**, Conseil d'Administration, Commission d'Hygiène et Sécurité,...) et dans le système éducatif (élaboration de sujets d'examens, jury de concours, commissions paritaires consultatives, ...).

Votre implication dans des projets ou toutes autres actions significatives.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire.



F. MERRIAUX



A.M. MESSE

Modalités pour la mise en œuvre du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

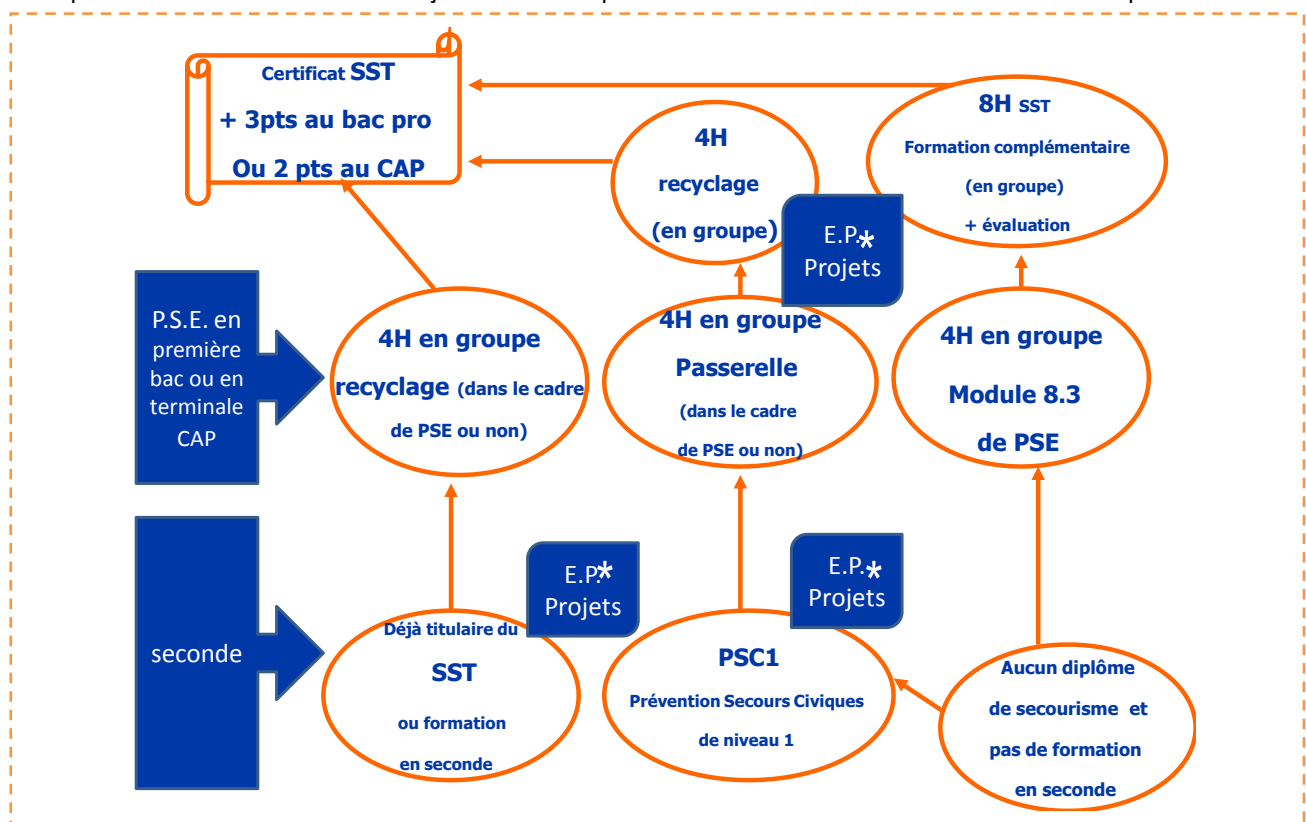
1. Réglementation INRS

| | Certificat SST (circulaire 53/2007 de la CNAMTS le 03/12/2007) | |
|---|--|---|
| | Besoins en formation | Nombre de participants |
| Elève titulaire du PSC1 depuis moins de deux ans | 4h pour la passerelle SST + 4h de recyclage | 10 élèves pour un moniteur (possibilité de recycler jusqu'à 15 et à partir de 16, prévoir 2 moniteurs) |
| Elève titulaire du SST | 4h de recyclage | 10 élèves pour un moniteur (possibilité de recycler jusqu'à 15 et à partir de 16, prévoir 2 moniteurs) |
| Elève sans formation au secourisme | 12 heures effectives (évaluation comprise) | 10 élèves pour un moniteur (possibilité de former jusqu'à 15 et à partir de 16, prévoir 2 moniteurs) <i>En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible (la réalisation des exercices de simulation d'accident demande au moins 4 participants).</i> |

Ces informations sont conformes aux informations disponibles sur le site ESST-INRS au 10 septembre 2011

2. Mise en œuvre de la formation SST aux élèves

Lors de la mise en œuvre du SST, plusieurs situations peuvent se présenter en CAP ou en baccalauréat professionnel si les élèves ont déjà obtenu un diplôme de secourisme avant l'entrée en formation professionnelle :



La formation doit être assurée par un moniteur SST - l'idéal étant que ce soit le PLP BSE qui assure l'enseignement de PSE à la classe.

* Formation dans le cadre d'un projet spécifique secourisme en lien avec le projet d'établissement ou sur l'horaire d'enseignement professionnel

Organisation des différentes situations d'évaluation CCF de PSE

| Evaluation de PSE pour le baccalauréat professionnel | | | | | | |
|--|------------------|--|--|--|--|--|
| | Seconde Bac pro. | | Première Bac pro. | | Terminale Bac pro. | |
| | septembre à juin | | septembre à mai | | Mai- juin | |
| | septembre à mai | | septembre à mai | | Juin | |
| Certification Bac Pro. | | | CCF 1 : partie SST (module 8.3) | | CCF 1 : partie écrite (modules 1 à 8) | |
| | | | | | CCF 2 : production personnelle écrite (modules 9 à 12) | |
| | | | | | Jury bac pro (fin juin) | |
| Evaluation de PSE pour le diplôme intermédiaire | | | | | | |
| | septembre à mai | | Mai- juin | | Avant fin du 1 ^{er} semestre | |
| | septembre à mai | | Mai- juin | | 2 ^{ème} semestre | |
| | septembre à mai | | Mai- juin | | juin | |
| Si diplôme intermédiaire BEP | | | CCF 1 : (modules 1 à 5) | | CCF 2 : (modules 6 et 7) | |
| Si diplôme intermédiaire CAP | | | CCF 1 : (modules 1 à 3 du référentiel CAP) | | CCF 2 : partie écrite (module 4 du référentiel CAP) | |
| | | | CCF 2 : partie SST (module 4.2.4 du référentiel CAP) | | | |
| | | | | | Jury CAP (fin juin) | |

Ce tableau schématise une organisation classique des différentes situations d'évaluation en PSE pour une classe préparant un baccalauréat professionnel

Pour construire chacune des situations d'évaluation, se reporter au cahier des charges PSE du diplôme évalué en ligne sur le site académique SBSSA.

PARCOURS PROFESSIONNEL
A présenter le jour de l'inspection

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Echelon actuel :

Parcours d'études, diplômes :

Expériences professionnelles (entreprises, fonctions assurées) ou stage en milieu professionnel :

Formation continue effectuée ou en cours :

Formation envisagée ou besoins de formation :

Compétences particulières - Divers :

Eventuellement projet professionnel envisagé ou autre remarque :